



---

## Offre de bourses italiennes au titre de l'année universitaire 2019-2020

---

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Direction Générale de la Coopération Internationale) informe que le Gouvernement italien met à la disposition des étudiants tunisiens **180 mensualités de bourses** de 900 Euros chacune, au titre de l'année universitaire 2019-2020.

**1- Les candidats devront être âgés,**

- entre 18 et 28 ans pour les demandeurs de Master (Laurea Magistrale)/Cours d'haute formation artistique et musicale (AFAM)/Cours de langue et culture italienne
- 30 ans au maximum pour les demandeurs de doctorat;
- 40 ans au maximum pour les demandeurs de projets d'études en co-tutelle.

**2- Les candidats doivent être en possession d'un certificat de connaissance de langue italienne de niveau B2** sauf pour les cours en langue anglaise.

**3- Chaque candidat est tenu de remplir et soumettre le formulaire de demande avant le 30 Mai 2019:**

3.1) Premièrement **en ligne sur le site suivant** : [www.studyinitaly.esteri.it](http://www.studyinitaly.esteri.it)

**([https:// studyinitaly.esteri.it/registrazione](https://studyinitaly.esteri.it/registrazione)) pour accéder au formulaire d'inscription**

3.2) Deuxièmement, à l'adresse électronique suivante: [coopint@mes.rnu.tn](mailto:coopint@mes.rnu.tn)

**N.B:** Les bourses d'études seront attribuées pendant la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2020 jusqu'au 31 Octobre 2020.

---